

MENTION

BIOLOGIE - SANTE

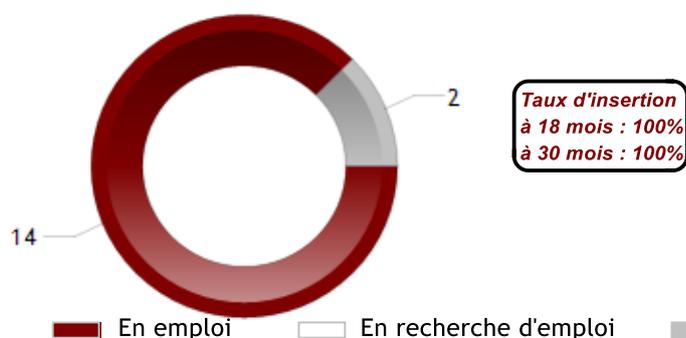
PARCOURS

RECHERCHE CLINIQUE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS

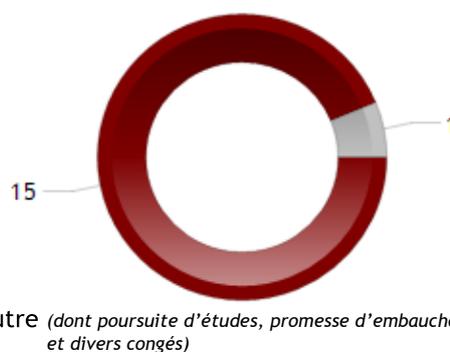
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 16



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 16



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

- Attaché de recherche clinique
- Attaché de Recherche Clinique (Service Hépatologie)
- Attaché de Recherche Clinique en Investigation
- Chef de clinique des universités - assistant des hôpitaux
- Médecin praticien hospitalo-universitaire
- Coordinateur d'essais cliniques en neurologie
- Doctorant
- Doctorant en biologie cellulaire et moléculaire
- Médecin Généraliste Libéral

— SATISFACTION

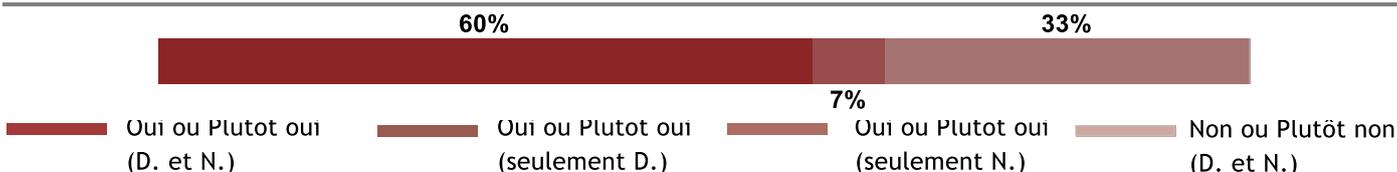
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 14



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 15



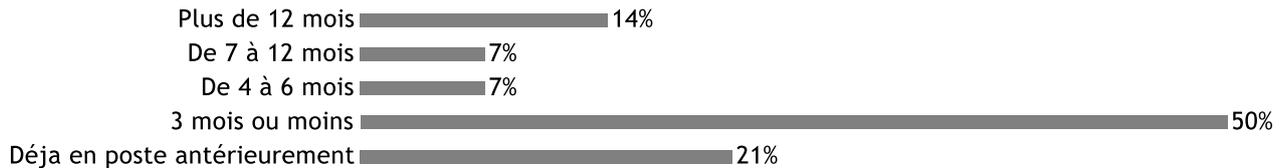
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 13

- Relations personnelles ou professionnelles 23 %
- Suite à un stage 23 %
- Cabinets de recrutement/chasseur de tête 15 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 15 %
- Candidature spontanée 8 %
- Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 8 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

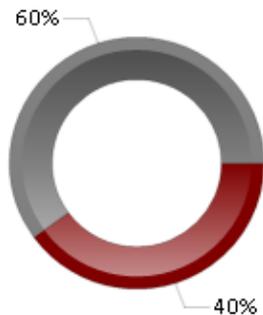
Nombre de réponse(s) : 14



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 15



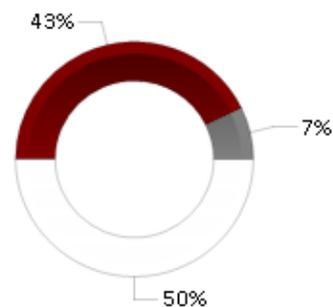
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

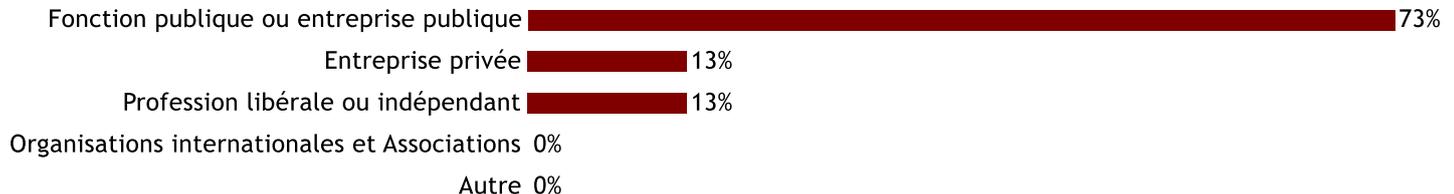
Nombre de réponse(s) : 14



Cadre Technicien Employé

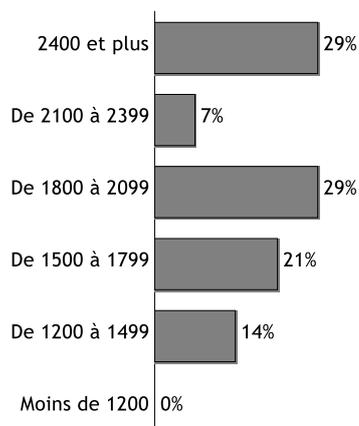
Employeur

Nombre de réponse(s) : 15



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 14



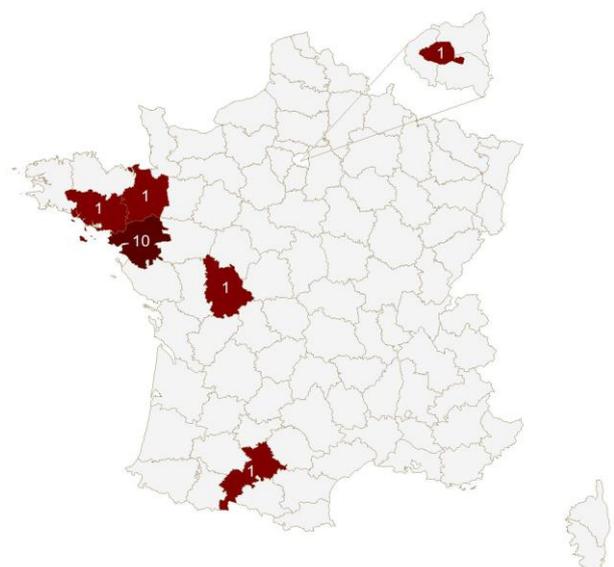
Salaire médian : 1901 euros

Salaire moyen : 2330 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 15



Emplois à l'étranger: 0